

A LE في
M.....
.....
.....
.....

المديرية العامة للضرائب
مديرية الضرائب
..... : لولاية
لمديرية الفرعية للمراقبة الجبائية

AVIS DE PASSAGE

N

OBJET : Exercice du droit de communication

REFERENCE : Article 309 à 316 du code des impôts directs.
Article 74 et 75 du code des TCA.

M.....

Nous avons l'honneur de vous informer qu'en vertu des dispositions des articles sus-visés relatifs au droit de communication reconnu aux services fiscaux, nous nous présenterons au siège de votre établissement, à votre domicile (*) le à heures, à l'effet de

Nous vous demandons, par conséquent, de prendre les dispositions utiles pour que les documents et pièces demandés soient disponibles lors de la dite visite.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur,, l'expression de nos salutations distinguées.

(*) Rayer la mention inutile.

Les vérificateurs